

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

SESSION 2024

FRANÇAIS

ÉPREUVE ANTICIPÉE

Durée de l'épreuve : 4 heures

Coefficient : 5

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 8 pages, numérotées de 1/8 à 8/8.

2- Contraction de texte (10 points) et essai (10 points)

Objet d'étude : La littérature d'idées du XVI^e siècle au XVIII^e siècle

Le candidat traite, compte tenu de l'œuvre et du parcours étudiés durant l'année, l'un des trois sujets suivants :

A – Rabelais, *Gargantua*, chapitres XI à XXIV / parcours : la bonne éducation.

Texte : Maxime Rovere, *L'École de la vie*, 2020.

Au fond, pourquoi est-ce que les êtres humains désirent transmettre aux autres ce qu'ils savent ? D'où vient que nous valorisons si fort la transmission ? Le plus curieux est qu'il ne s'agit même pas d'une manie d'adulte, puisque si petits qu'ils soient, les enfants eux-mêmes se passent volontiers leurs savoir-faire et font circuler les informations, vraies ou fausses, sans pouvoir ni vouloir se retenir.

À travers les discours des profs, mais aussi des parents et des grands-parents, il m'a semblé déceler une sorte de nostalgie anticipée de leur expérience – ce que confirment les impressions de mon propre cœur. Nous craignons que les précieuses connaissances accumulées parfois dans la souffrance, parfois dans l'enchantement, ne disparaissent avec nous. Certaines nous ont beaucoup coûté, d'autres nous furent données pour rien ; mais nous ne pouvons pas ignorer que la mort emportera l'écume de ce patient travail, et que tout ce savoir se dissoudra, avec la même facilité que le vent dissipe les nuages, dans les boucles que l'iridescence¹ déploie à perte de vue. Nos oublis réguliers nous l'annoncent déjà : ce que nous voudrions *retenir* sera un jour effacé.

Néanmoins, puisque les petits ont aussi quelque chose à transmettre, il serait injuste de réduire cet élan à la pure nostalgie. Il révèle aussi une propriété fondamentale des interactions : chacune d'entre elles, du fait de l'interdépendance générale de toutes choses, tend à exporter ses effets au-delà de son propre système. Par conséquent, si le fait de comprendre quelque chose nous a fait du bien, l'expérience de ce savoir-là nous déterminera nécessairement (sauf si cette tendance est contrariée par une autre interaction) à faire en sorte que le bien dont on a fait l'expérience, d'autres puissent en bénéficier. Malheureusement, les savoirs sont comparables à l'eau des rivières que l'on recueille entre ses mains : il est déjà difficile d'en prendre assez pour étancher sa soif mais si, en plus, on essaie de la faire passer de mains en mains, il en reste très peu à boire même au premier passage. À mon grand regret, il n'est pas exagéré de dire que des contenus que j'étais censé retenir jadis, il ne me reste aujourd'hui *presque rien*.

Il faut donc admettre que les efforts par lesquels nous voulons faire profiter nos semblables des bénéfices de nos savoirs se trouvent mal orientés par l'idéal de la transmission. L'acte de transmettre valorise trop les contenus (*quelque chose* qui serait susceptible de transiter *sans modification* de mes mains vers les vôtres), alors que les contenus n'ont qu'un rôle tout à fait secondaire dans la vie des savoirs, d'autant que les modifications sont l'essence même de l'enseignement. Les savoirs dont nous sommes convaincus qu'ils sont indispensables à une vie pleine, à une vie bonne, ne sont jamais *transmis* d'une génération à l'autre comme on se passe un plat entre

¹ Iridescence : lumière chatoyante.

convives. Cette métaphore n'est pas la bonne, puisque seules importent les procédures, et dans les procédures, les formes d'une liberté sans cesse à réinventer. [...]

40 En définitive, s'il nous faut renoncer à notre obsession pour la transmission, c'est donc parce que *l'acte d'apprendre* est bien plus important que celui de comprendre. Les tout-petits ne cessent de nous le rappeler, en nous harcelant comme des diables avec leurs terribles *pourquoi* ? Cette question nous rappelle que ni à l'école, ni ailleurs, il n'y a tout simplement *rien* à comprendre – mais *beaucoup* à apprendre. Dès lors que
45 ce que l'on *sait* définit ce que l'on *est*, les savoirs en reçoivent d'autant plus de poids, car c'est en tant qu'ils incurvent les directions de notre devenir qu'ils reçoivent leur signification. Sous cet aspect, la notion de compréhension (encore pleine d'arrogance et de promesses souvent déçues) est absorbée par la notion de *transformation*. Oui ! Peu importe qu'en apprenant, on comprenne *parfois* quelque chose, peu importe qu'on
50 obtienne par là un peu plus de maîtrise sur le monde, autrement dit peu important nos relations d'objets, car la puissance immédiate, sans promesse et sans ambiguïté de tout apprentissage tient aux manières dont chacun s'y transforme et trouve, dans les interactions de sa propre vie, les moyens d'étancher ses soifs. Quelles soifs ? Soif d'autonomie, soif d'appartenance. Ou bien, si l'on préfère, être complètement *soi*, et
55 entièrement *en lien*.

(754 mots)

Contraction : Vous ferez la contraction de ce texte en 189 mots. Une tolérance de plus ou moins 10% est admise : les limites sont donc fixées à au moins 170 mots et au plus 208 mots. Vous placerez un repère dans votre travail tous les 50 mots et vous indiquerez à la fin de la contraction le nombre de mots qu'elle comporte.

Essai : Selon vous, une bonne éducation se résume-t-elle à la transmission de savoirs ?

Vous développerez de manière organisée votre réponse à cette question, en prenant appui sur *Gargantua* (chapitres XI à XXIV) de Rabelais, sur le texte de l'exercice de la contraction (texte de Maxime Rovere) et sur ceux que vous avez étudiés dans l'année dans le cadre de l'objet d'étude « La littérature d'idées du XVI^e siècle au XVIII^e siècle ». Vous pourrez aussi faire appel à vos lectures et à votre culture personnelle.

B – La Bruyère, *Les Caractères*, livre XI « De l'Homme » / parcours : peindre les Hommes, examiner la nature humaine.

Texte : Marcella Leopizzi, « Considérations de La Bruyère sur la mode. Le portrait d'Iphis », dans *La grâce de montrer son âme dans le vêtement*, 2015.

Ayant vécu à la cour et auprès des Condé à Chantilly, [La Bruyère] a observé, toute sa vie durant, les nobles, les courtisans, les riches, les pauvres et, en général, la société de son époque. Aussi, dans *Les Caractères*, en offrant une peinture de toutes les conditions des mœurs de son temps de la plus sordide jusqu'à la plus haute, caricature-t-il avec incision¹ et humour l'hypocrite, le flatteur, le rustre, le complaisant, l'avare, l'orgueilleux, la coquette, le célèbre distrait. Et, de ce fait, il montre un monde factice² plein de défauts.

Convaincu que le ridicule peut instruire, tout au long de son ouvrage La Bruyère poursuit un double objet : il veut peindre ses contemporains d'après nature et les aider par là à se corriger de leurs défauts ; et, tout comme Molière, La Fontaine, La Rochefoucauld et les autres moralistes classiques, il vise aussi à discerner chez les Français du XVII^e siècle des traits éternels de la nature humaine. Son œuvre présente, donc, à la fois un intérêt historique et documentaire, et un intérêt plus large et plus profond, celui qui s'attache à l'homme dans sa vérité universelle. [...]

Ainsi, dans le grand courant de pessimisme augustinien³ de son siècle, fidèle à la lignée de tous les moralistes classiques, La Bruyère s'attache à découvrir les traits permanents dans la nature humaine pour en dégager des caractères éternels. En effet, même si les contemporains sont l'objet principal de son étude, La Bruyère se donne une tâche plus importante : dévoiler l'homme dans sa nature ; sur ce point, la préface est très nette : « bien que je les [les caractères et les mœurs] tire souvent de la cour de France et des hommes de ma nation, on ne peut pas néanmoins les restreindre à une seule cour, ni les renfermer en un seul pays ».

Témoin parfois amusé, souvent amer, de la « comédie humaine », il se révèle comme un satirique plein d'ironie et un moraliste pénétrant. Moraliste et non pas moralisateur, persuadé que le rôle du moraliste est de mettre au grand jour les faiblesses humaines, il attaque une société basée sur la corruption de la simplicité naturelle de l'homme. Il s'ensuit que s'il s'en prend à la cour, aux grands et aux riches, c'est moins pour les mépriser et se donner un air de supériorité, que pour regretter que « tout ce qui fascine cette cour méconnaisse ce qui est vrai » et essentiel. Son but est, donc, de faire vivre au lecteur un moment hors de lui pour se regarder.

Ses caractères incarnent, en effet, un type, voire un concentré, un faisceau de défauts humains, un chaos de passions contraires et de faiblesses qui se contredisent. Ils font fonction d'outil de questionnement vis-à-vis de l'écart inconciliable entre l'être et le paraître. Hérités de Théophraste, mais aussi d'Aristote⁴ [...], *Les Caractères* présentent l'homme comme un livre à déchiffrer. Riche en hyperboles, caricatures, humour, grâce au ton presque bouffon et ironique, cet ouvrage trahit l'amertume⁵ de base, au point qu'André Gide⁶ s'écrie : « Je relis *Les Caractères* de La

¹ Avec incision : de façon profonde et blessante.

² Factice : qui manque de vérité, de naturel ; fabriqué, artificiel.

³ Augustinien : en référence au philosophe saint Augustin.

⁴ Théophraste et Aristote : philosophes de l'Antiquité grecque.

⁵ Amertume : mélange de découragement et de rancœur.

⁶ André Gide (1869-1951) : écrivain français.

Bruyère. Si claire est l'eau de ces bassins, qu'il faut se pencher longtemps au-dessus pour en comprendre la profondeur ».

40 La Bruyère accumule les détails précis, concrets, qui forment une image vivante de celui qu'il peint, puis il termine par une comparaison, une antithèse, une hyperbole ironique, une définition, une sentence ou tout simplement une constatation de bon sens. Très doué pour l'observation minutieuse, au travers de nombreux portraits et
45 d'une constante alternance entre anecdotes, considérations, dialogues et monologues, il dresse une sorte de galerie constituée de différents types de caractères. Par une satire tranchante, il dévoile les nombreuses facettes de l'âme humaine. Il passe en revue la vie mondaine, la société parisienne, les usages, les sentiments, les institutions. Il décrit avec lucidité⁷, férocité et finesse psychologique, les diverses manies. Il attaque la sottise vanité⁸ : cette passion inquiète de se faire valoir
50 par les plus petites choses, ou de chercher, dans les sujets les plus frivoles⁹, du nom et de la distinction. Il se moque des mœurs : il tourne en ridicule les fats¹⁰ de cour, les intrigues galantes, les exactions des traitants¹¹, le luxe insultant des parvenus, la gueuserie des nobliaux de province¹², le snobisme des précieuses et des femmes savantes, les amours de certaines grandes dames pour des acteurs et des maîtres à
55 danser, les ecclésiastiques¹³ mondains, les vices de l'appareil judiciaire, la guerre et ses horreurs, exemple privilégié de misère et folie.

(752 mots)

Contraction : Vous ferez la contraction de ce texte en 188 mots. Une tolérance de plus ou moins 10% est admise : les limites sont donc fixées à au moins 169 mots et au plus 207 mots. Vous placerez un repère dans votre travail tous les 50 mots et indiquerez, à la fin de votre contraction, le nombre total de mots utilisés.

Essai : Selon vous, faut-il seulement faire preuve de « lucidité », ou également de « férocité » (I.48), pour bien peindre les hommes et examiner la nature humaine ?

Vous développerez de manière organisée votre réponse à cette question, en prenant appui sur le livre XI des *Caractères* de La Bruyère, sur le texte de l'exercice de la contraction (texte de Marcella Leopizzi) et sur ceux que vous avez étudiés dans le cadre de l'objet d'étude « La littérature d'idées du XVI^e siècle au XVIII^e siècle ». Vous pourrez aussi faire appel à vos lectures et à votre culture personnelle.

⁷ Lucidité : clairvoyance.

⁸ Vanité : caractère d'une personne satisfaite d'elle-même.

⁹ Frivoles : légers.

¹⁰ Fats : vaniteux, prétentieux.

¹¹ Exactions des traitants : abus des financiers chargés de collecter les impôts.

¹² Gueuserie des nobliaux de province : indigence, grande pauvreté des petits nobles de province.

¹³ Ecclésiastiques : qui appartiennent à l'église, membres du clergé.

C – Olympe de Gouges, *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* (du « préambule » au « postambule ») / parcours : écrire et combattre pour l'égalité.

Texte : Isabelle Queval, « Philosophie des Lumières, la passion pour l'égalité aux prémises de la société inclusive », *Altérité(s) et société inclusive*, 2022.

La « passion pour l'égalité », selon le mot de Tocqueville¹, est au cœur de la philosophie des Lumières. Le dessein d'une société inclusive², à compter du XVIII^e siècle, ne prend forme qu'à partir d'elle. Précisons d'emblée, toutefois, que les expressions « société inclusive » ou « éducation inclusive » ne peuvent avoir, à l'époque, le sens qu'on leur connaît aujourd'hui. Elles sont même presque dépourvues de sens, et ce n'est pas qu'une question de sémantique³, dans une société très largement inégalitaire, où les discriminations sont légion et où les problématiques éducatives modernes sont embryonnaires. Mais le thème de l'égalité porte celui d'une société commune et de droits reconnus à tous les individus. Par ailleurs, la croyance dans le progrès humain, qui est l'emblème des Lumières, s'articule à la nécessité de développer l'éducation. Aussi l'idée d'une société inclusive est-elle en germe dans le processus démocratique engagé, tout comme celle d'une éducation inclusive dans l'idée de « perfectibilité ». La question de l'éducabilité⁴ de tous les êtres est ici en jeu, et notamment celle des « diminués » physiques et mentaux.

Il ne suffit pas, cependant, de spécifier les apports d'une « égalité de droits des citoyens » au regard des inégalités de nature et de condition, et plus encore des inégalités de classe ancrées dans l'Ancien Régime, pour comprendre les enjeux d'une telle révolution idéologique. En effet, « l'égalité, [...] est bien plus que l'exigence d'identité de traitement devant la loi ou même que la requête de similitude extérieure dans les ressources matérielles, c'est l'appel à la reconnaissance du semblable parmi les êtres, au-delà des différences extrinsèques⁵ qui les séparent – différences de "conditions" comme dit Tocqueville, [...] de statut social, entre maître et serviteur, entre mari et femme, entre parents et enfants, [...] différences de toute nature susceptibles de faire obstacle à la mutuelle identification des êtres en profondeur. L'égalité, en d'autres termes, c'est l'instauration d'une logique de la ressemblance entre les êtres, là où les anciennes sociétés [...] fonctionnaient à la dissemblance entre les êtres [...]. Pour le dire encore autrement, l'égalité, c'est la passion de l'inclusion, la volonté d'inscrire l'humanité entière dans un espace d'identité commune⁶ ». Société et éducation inclusives naîtront peu à peu de ce changement de paradigme⁷, qui revendique la continuité, et non la séparation, la variation plutôt que l'opposition, dans les formes d'humanité.

Les anciennes sociétés se soudaient, en quelque sorte, autour d'une chaîne de gradations hiérarchiques quasi immuables⁸. Au sein de cette chaîne, la place de l'infirme, bossu, boiteux, paralytique, au corps difforme, « monstre », mais aussi de l'aveugle et du sourd, de l'idiot ou du fou était désignée par leur différence. Leur identité reposait sur une altérité⁹ irréductible, les maintenant aux marges de l'humanité et justifiant des traitements souvent dégradants – exhibitions, maltraitements physiques et morales –, que seule la

¹ Alexis de Tocqueville (1805-1859) : philosophe qui a analysé la démocratie.

² Inclusive : qui intègre tous les individus.

³ Sémantique : langage, vocabulaire.

⁴ Educabilité : capacité à être éduqué.

⁵ Extrinsèques : extérieures.

⁶ Citation extraite d'un ouvrage du philosophe et historien Marcel Gauchet (né en 1946).

⁷ Paradigme : exemple, modèle de référence.

⁸ Immuables : qui ne changent pas.

⁹ Altérité : différence, distinction.

pratique médiévale de la charité chrétienne venait adoucir. La tolérance à leur présence au sein de la communauté humaine reposait en réalité sur ce postulat¹⁰ d'absolue altérité. Leur « inquiétante étrangeté », comme a dit Freud¹¹, n'était pas un péril tant qu'aucune identification à leur sort n'était envisagée. Elle ne menaçait en rien l'équilibre social tant qu'était maintenue cette distance infranchissable et cet ordre inégal des dignités. Mais, présence tolérée n'équivaut pas à inclusion, quand la première repose sur une radicale inégalité de droits entre le « normal » et l'« anormal ». Il n'y a pas de continuité humaine entre ces deux statuts, juste une coexistence sociale où chacun reste à sa place. Aussi, c'est sous cette paradoxale présomption¹² d'inhumanité qu'était finalement admise la personne handicapée, au sens le plus large, au sein de la communauté humaine.

La philosophie des Lumières propose un bouleversement des ordres et hiérarchies établis d'après la naissance, combat l'inégalité structurelle, sociale, politique et supposément divine ou naturelle, entre les êtres et revendique l'universalité de la raison et du genre humain. Dans les faits et dans les œuvres, y compris celles de penseurs emblématiques tels Rousseau ou Kant¹³, les propos misogynes et racistes ne sont pas rares et relativisent cette universalité théorique. Il s'agit donc plutôt de l'homme blanc d'origine européenne dont on pense les droits, et cette égalité qui passionne tardera à inclure, c'est un euphémisme, les femmes et les populations dites « sauvages ».

(744 mots)

Contraction : Vous ferez la contraction de ce texte en 186 mots. Une tolérance de plus ou moins 10% est admise : les limites sont donc fixées à au moins 167 mots et au plus 205 mots. Vous placerez un repère dans votre travail tous les 50 mots et vous indiquerez à la fin de la contraction le nombre de mots qu'elle comporte.

Essai : *Écrire et combattre pour l'égalité, est-ce gommer les différences entre les individus ?*

Vous développerez de manière organisée votre réponse à cette question, en prenant appui sur la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* (du « préambule » au « postambule ») d'Olympe de Gouges, sur le texte de l'exercice de la contraction (texte d'Isabelle Queval) et sur ceux que vous avez étudiés dans l'année dans le cadre de l'objet d'étude « La littérature d'idées du XVI^e siècle au XVIII^e siècle ». Vous pourrez aussi faire appel à vos lectures et à votre culture personnelle.

¹⁰ Postulat : proposition admise comme principe, à la base d'une théorie ou d'un raisonnement.

¹¹ Sigmund Freud (1856-1939) : fondateur de la psychanalyse.

¹² Présomption : action de présumer, hypothèse, supposition.

¹³ Jean-Jacques Rousseau (1712-1778), Emmanuel Kant (1724-1804) : philosophes des Lumières.